

Dimanche 29 Novembre 2009

1er Dimanche de l'Avent

Romains 13/8-14

Jehan Claude HUTCHEN
Strasbourg-Neudorf

Ce passage de l'épître aux Romains répète une fois de plus le commandement de l'amour du prochain. Lorsqu'on observe le contexte, on devine les graves questions de conscience que se posent les chrétiens. Après avoir insisté longuement dans le chapitre précédent sur l'importance pour les chrétiens de faire de toute leur vie quotidienne un véritable hommage à Dieu, un « sacrifice saint », Paul évoque le concret de la vie sociale, à savoir le rapport avec les autorités.

Avec étonnement on découvre les précisions qu'il donne sur les obligations des citoyens :

- le respect des tribunaux,
- le paiement de l'impôt et des taxes,
- la soumission à toutes les autorités.

Quand on sait que les autorités en question étaient les empereurs romains et toute la hiérarchie de leurs gouverneurs, magistrats et soldats, et, qui plus est, que la lettre aux Romains est écrite vraisemblablement sous le règne de Néron, de tels propos en ont sans doute fait frémir plus d'un membre de la communauté.

Paul contrairement à ce que l'on a pu penser, ne déclare pas la loi nulle : elle est le signe sans grâce, de la grâce de Dieu. Elle permet de dépasser les catégories des communautarismes, des émotions, des illuminismes etc... Elle est fondée sur la raison c'est-à-dire la capacité de réfléchir de l'être croyant éclairé par l'Évangile - la raison permet de faire la part des choses dans le monde, tel qu'il est. En réalité la loi chez Paul représente « l'exécutif » du projet de Dieu pour l'humanité, signe de l'histoire du salut.

Nous savons que les relations de la jeune chrétienté avec les autorités posaient un problème de conscience grave à certains. Paul avait écrit, au chapitre précédent : « ne vous conformez pas au monde présent. » N'était ce pas contradictoire ? Le problème n'était pas seulement d'ordre pratique, il était avant tout théologique : l'obéissance due au Seigneur est-elle compatible avec la soumission à des pouvoirs publics plus ou moins contestables ? et la question se posera toujours et aujourd'hui plus que jamais.

Pour les chrétiens venant du judaïsme : la doctrine exprimée par Paul ne pouvait pas ne pas provoquer chez eux un scrupule de conscience. L'histoire d'Israël avait certes été marquée par de nombreux soubresauts politiques, mais la Loi de Moïse continuait à régler la vie sous la seule autorité de Dieu. Dans le Judaïsme le pouvoir ne pouvait être considéré comme légitime que dans la mesure où il se soumettait à l'autorité de Dieu. On se rappelle la phrase de Jésus à la foule et à ses disciples : «

les scribes et les pharisiens siègent dans la chaire de Moïse ; faites donc et observez tout ce qu'ils peuvent vous dire... » (Mt 23, 1).

Obéir à des autorités baignant dans le paganisme et l'arbitraire comme le monde romain, était ce possible? Dans les versets qui précèdent ceux que nous lisons aujourd'hui, Paul a insisté sur le service nécessaire que rend l'autorité civile : « veux-tu ne pas avoir à craindre l'autorité ? Fais le bien et tu recevras ses éloges, car elle est au service de Dieu pour t'inciter au bien. Mais si tu fais le mal, alors crains. Car ce n'est pas en vain qu'elle porte le glaive : en punissant, elle est au service de Dieu pour manifester sa colère envers le malfaiteur. C'est pourquoi il est nécessaire de se soumettre, non seulement par crainte de la colère, mais encore par motif de conscience » (13,3 - 5). Nous savons aussi combien cette doctrine était une question grave pour Luther dans la question de la guerre des paysans par exemple !

Question ? Qu'est-ce qu'une autorité voulue par Dieu ? C'est celle précisément qui se place sous le commandement de Dieu et permet aux hommes de vivre « en toute dignité et tranquillité ». Une autorité que ne permet pas cela, se place au dessus de Dieu et se révèle donc « tyrannique » et doit être combattue !! cf toute la problématique chez Karl Barth.

Ici, Paul déclare qu'il n'y a pas de contradiction entre la loi civile et la Loi de Moïse, car la loi civile est au service de la vie sociale et de l'équité ; quant à la Loi de Moïse, elle ne commande finalement rien d'autre que de s'aimer les uns les autres : « celui qui aime les autres a parfaitement accompli la Loi. » Il cite les grandes proclamations de la Loi de Moïse, telles qu'elles sont rapportées aux livres de l'Exode (Ex 20,13 - 17), du Deutéronome (Dt 5, 17 - 21) et surtout au Livre du Lévitique (19) où toute une série de préceptes très concrets et très précis (concernant les moissons, les vendanges et l'ensemble de la vie quotidienne) est résumée dans la règle d'or ou ce qu'on appelle dans le Lévitique, la loi de sainteté (Lev 17 - 26) : « tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Lv 19, 18). C'est ainsi que Paul peut conclure lui aussi que le respect des lois civiles est une exigence de l'amour, dans la droite ligne de la fidélité à la Loi de Moïse : « l'accomplissement parfait de la Loi de toute loi – c'est l'amour. » Mais il est important de noter que cette loi n'est pas de l'ordre du sentiment : il n'y a rien de romantique ici !!

« Le salut est plus près de nous maintenant qu'à l'époque où nous sommes devenus croyants. » Cette phrase de Paul est toujours vraie ! L'un des articles de la foi tient que l'histoire n'est pas un perpétuel recommencement, l'éternel retour, mais au contraire que le projet de Dieu avance irrésistiblement. Chaque jour, nous pouvons dire que le dessein bienveillant de Dieu est plus avancé qu'hier : il est en train de s'accomplir, il progresse, lentement mais sûrement. Oublier d'annoncer cela, c'est oublier un article essentiel de la foi chrétienne. Les chrétiens n'ont pas le droit d'être moroses, parce que chaque jour, « le salut est plus près de nous », comme dit Paul.

Or ce dessein bienveillant s'accomplit à travers nous : ce n'est donc pas le moment de dormir : nous qui avons la chance de connaître le projet de Dieu, nous ne pouvons pas courir le risque de le retarder ; voyez ici à la seconde lettre de Pierre : « non, le Seigneur ne tarde pas à tenir sa promesse (alors que certains prétendent qu'il a du retard), mais il fait preuve de patience envers vous, ne voulant pas que quelques-uns périssent, mais que tous parviennent à la conversion » (2 Pi 3,9).

Ce qui veut dire que notre inaction, notre « sommeil », selon l'expression de saint Paul a des conséquences sur l'avancement du projet de Dieu : laisser nos capacités, nos possibilités en sommeil, c'est compromettre ou, au moins, retarder le

projet de Dieu. Le dessein bienveillant de Dieu n'attend pas. Comme Paul, la nuit est bientôt finie, le jour est tout proche. Ailleurs, dans la première lettre aux Corinthiens, Paul dit « le temps est écourté » et il emploie un terme technique de la navigation « le temps a cargué ses voiles », comme fait le bateau quand il approche du port (1 Co 7,26.29).

Il est un peu prétentieux de nous donner tant d'importance. Comme si notre conduite influait sur le projet de Dieu... Et pourtant, je n'invente rien: c'est ce qui fait la grandeur, j'aurais envie de dire la gravité de nos vies. Chez Paul notre conduite quotidienne est de la plus haute importance. « conduisons nous honnêtement, comme on le fait en plein jour, sans ripailles ni beuveries, ni orgies ni débauches, sans dispute ni jalousie. » Ces choses là, ce sont des « activités de ténèbres », comme il dit.

Il y a des manières chrétiennes de se comporter et des manières qui ne méritent pas ce qualificatif. Il y a des activités de ténèbres et des activités de lumière. Cela ne veut pas dire que nous chrétiens avons toujours des comportements dignes de notre baptême et que les non chrétiens n'auraient pas des comportements dignes de l'Évangile... On peut fort bien être baptisé et se comporter de manière non chrétienne, comme on peut fort bien ne pas être chrétien et se comporter de manière évangélique.

Mais en fait et c'est sûrement important – « Paul ne dit pas « rejetons les activités des ténèbres... et choisissons les activités de lumière », comme s'il suffisait à chaque instant d'exercer notre liberté de choix. Il dit « rejetons les activités des ténèbres, revêtons nous pour le combat de la lumière. » Il me semble que cela veut dire deux choses.

Première chose, bien sûr, c'est ce choix qu'il convient de refaire chaque jour, un choix qui peut parfois prendre l'allure d'un vrai combat comme disait Calvin. Actuellement, nous ne manquons pas d'exemples devant les questions de société, entre autres, le choix d'un comportement évangélique peut nous placer complètement à contrecourant de notre entourage, parfois le plus proche. Le choix du pardon, aussi, nous le savons bien, peut être, dans certains cas, un véritable combat intérieur ; le refus des compromissions, des privilèges, des commissions, du « piston » comme on dit... autant de combats contre nous mêmes et contre les habitudes faciles de notre société : « enfants de Dieu sans tache, au milieu d'une génération dévoyée (c'est à dire qui a perdu sa voie, son chemin) et pervertie, vous apparaissez comme des sources de lumière dans le monde, vous qui portez la parole de vie » (Phi 2,12).

Deuxième chose. Dans cette phrase « revêtons nous pour le combat de la lumière », il y a aussi l'image du vêtement de combat, et ce n'est pas la première fois que Paul l'emploie. Aux Corinthiens, par exemple, il a parlé des « armes de la justice » (2 Co 6,7) et aux Thessaloniciens, il écrivait « nous qui sommes du jour, soyons sobres, revêtus de la cuirasse de la foi et de l'amour, avec le casque de l'espérance du salut » (1 Thess 5, 8). C'est donc tout un équipement militaire qu'il nous propose. Ici, il parle d'un vêtement de lumière et ce vêtement de lumière n'est autre que Jésus Christ lui même, dont la lumière nous enveloppe comme un manteau, puisque, après « revêtons nous pour le combat de la lumière », il ajoute « revêtez le Seigneur Jésus Christ. »

Au fond, cette phrase « rejetons les activités des ténèbres, revêtons nous pour le combat de la lumière » est certainement une allusion à la célébration du baptême. Le

baptême était donné par immersion. Pour être plongé dans le baptistère, le baptisé rejetait d'abord ses vêtements pour être revêtu ensuite de l'aube le vêtement blanc (du mot latin, albus) signe qu'il était désormais un être nouveau, « lavé » en Jésus Christ., entendez sauvé !!

Au cours d'un baptême, on chante souvent aujourd'hui la phrase de la lettre aux Galates « vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu le Christ. » Cela veut dire que ce combat du comportement chrétien qui dépasse nos forces, il faut bien le reconnaître ce combat n'est pas notre combat, mais celui du Christ en nous. Alors nous nous souvenons de cette phrase de Jésus lui - même : « quand on vous persécutera, mettez vous dans la tête que vous n'avez pas à préparer votre défense. Car moi, je vous donnerai un langage et une sagesse que ne pourront contrarier, ni contredire aucun de ceux qui seront contre vous. »

Pour ce premier Dimanche de l'Avent je proposerai de parler :

- de « notre identité » fondée dans le revêtir du Christ ! (c'est pas Pétain !!).
- De cette identité découle notre conception du monde et l'engagement que nous y prenons .
- C'est ici que s'inscrit le salut intervenu en Jésus Christ qui se lie à notre histoire.